



Qualifelec Courants faibles - Moyen Gros Tertiaire Industrie

Dernière mise à jour : le 28 février 2019 par QUALIFELEC

Délivré par :

QUALIFELEC (qualification)

accréditation n° 4-0550

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur <https://www.cofrac.fr>

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Domaine d'application :

Destiné aux entreprises réalisant des travaux de conception, d'étude, de réalisation, de maintenance et d'entretien de courants faibles (CFMGTI) réalisés dans tous locaux et emplacements à usage résidentiel, agricole, tertiaire et industriel. 6 domaines détaillent l'activité des courants faibles exercés par l'entreprise. 3 indices sont possibles.

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

CFMGTI 1: Réalisation de 4 références (pas de domaine possible) ; CFMGTI 2 : Réalisation de 4 références et étude par ses propres moyens pour deux d'entre elles (choisir au minimum 1 domaine) ; CFMGTI 3: Études & Réalisation de 4 références par ses propres moyens (choisir au minimum 2 domaines). Les 6 domaines sont : Le domaine RC (Réseaux de communication) avec les spécialités Réseaux LAN (filaire & sans fils), Infrastructures Câblage VDI, Matériels actifs réseaux, PABX/IPBX, Administration Réseaux, Sécurité des Réseaux ; Le domaine ST (Sécurité) avec le SSI (Système de Sécurité Incendie), Sonorisation de sécurité, Interphonie de sécurité, PTI (Protection travailleur isolé), Continuité Radio Électrique, le domaine SU (sûreté) avec le Contrôle d'accès ; Détection intrusion, Interphonie/Vidéophonie, Vidéosurveillance, Supervision des systèmes de sureté ; le domaine AV (Audio Vidéo) avec la Sonorisation, Audiovisuel (Audio-vidéo conférence), Signalisation et affichage dynamique (Distribution de l'heure/Chronométrie), la Régie ; le domaine GT (Gestion Technique) avec la Gestion Technique du Bâtiment, Gestion Technique Centralisée, Domotique/Immotique, Objets connectés ; le domaine RT (Réseau de Télécommunication externe) avec les Réseaux WAN, Adduction, Infrastructures Publiques, Antennes relais.

Critères de confiance :

Contrôles de la qualité des travaux	Audit sur dossier transmis à l'organisme Audit sur site ou chantier par sondage
-------------------------------------	--

Prise en compte de la satisfaction client	non
Suivi annuel des titulaires de la marque	non
Contrôle de la qualité des services associés	Audit documentaire des documents d'organisation transmis
Suivi annuel de la qualité des services associés	non
Service associé : prise en compte de la satisfaction client	non
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	non
Vérification annuelle des assurances	non
Vérification de l'existence légale du professionnel	non
Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	non
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Travaux
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Règles de fonctionnement disponibles sur le site www.qualifelec.fr Référentiel de qualification disponible sur le site www.qualifelec.fr Rédigé selon la norme NF X 50-091 (organismes de qualification d'entreprises)

Dossier	<p>CRITERES ADMISTRATIFS Activité de l'entreprise : Fournir un extrait-Kbis Assurances : Fournir les attestations d'assurance dans le domaine de la qualification Moyens humains et financiers : Fournir le CAHT, la part de sous-traitance, l'effectif total et technique par activité de qualification. Fournir les justificatifs de formation et/ou expérience professionnelle exigés pour la qualification. Moyens matériels : Posséder les équipements décrits dans le référentiel de qualification</p> <p>CRITERES TECHNIQUES Justifier de 4 références chantiers et de 2 référence par mention (optionnel) Si ce critère n'est pas rempli, l'entreprise pourra accéder à une qualification probatoire pour 24 mois maximum.</p> <p>ENGAGEMENTS QUALITE Engagement sur l'honneur : Signer et respecter l'engagement sur l'honneur Règles de fonctionnement : Respecter tous les points des règles de fonctionnement en ligne sur le site www.qualifelec.fr .</p>
Examen	<p>EXAMEN DOSSIER Vérification de la conformité et instruction des dossiers par les équipes de QUALIFELEC (formation et/ou expérience professionnelle dans le domaine du génie électrique). Passage en comité de qualification (350 qualificateurs) : évaluation des dossiers par des professionnels installateurs, de la maîtrise d'ouvrage ou institutionnels, bureaux de contrôle.</p>
Modalités de décision d'attribution	<p>Décision de qualification prise collégalement pour chaque dossier de demande de qualification au cours d'un comité de qualification par des personnes représentant tous les intérêts concernés (représentant de la branche professionnelle, représentant de clients et d'institutionnels - 350 personnes).</p>
Durée de validité (en mois)	48
Modalités de suivi	<p>L'examen d'un dossier de suivi annuel est effectué par QUALIFELEC chaque année. Les certificats délivrés pourront faire l'objet d'une révision ou d'un retrait si les qualifiés ne répondent plus aux critères initialement présentés. Après examen du dossier simplifié, l'entreprise recevra chaque année un nouveau certificat ou une nouvelle attestation jusqu'au renouvellement de sa qualification.</p>
Périodicité du suivi (en mois)	12

@ Agence Qualité Construction 2021.

1001signes.qualiteconstruction.com